

GPA : Le “certificat européen de parentalité” adopté en commission des affaires juridiques au Parlement européen

Article rédigé par *Le Syndicat de la Famille*, le 09 novembre 2023

Source [Le Syndicat de la Famille] : La bataille autour de la [GPA](#) est au cœur d’âpres débats au niveau européen. Si nous nous réjouissons que le Parlement européen, le 5 octobre dernier, ait reconnu la GPA comme un trafic d’êtres humains ([retrouvez plus d’infos ici](#)), les activistes pro-GPA remettent le couvert.

En effet, deux nouveaux votes sur la GPA sont prévus au parlement européen, l’un mi-novembre (en commission), l’autre mi-décembre (en plénière, donc avec tous les eurodéputés). Ces votes concernent, plus précisément, le “certificat européen de parentalité”. Ce projet, initié par la présidente de la Commission européenne, obligerait tous les États membres de l’union européenne – même ceux qui condamnent bienheureusement la GPA – à reconnaître la filiation fictive d’un enfant dont l’état civil – dans un autre état européen – efface la mère pour la remplacer par les commanditaires.

Ce certificat consiste donc à imposer à tous les Etats membres, dont la France, la reconnaissance de facto de cette pratique inhumaine. Et si la GPA est reconnue dans les faits, ce trafic international d’êtres humains se développera bien davantage. En effet, les couples hésitent beaucoup plus à commander un enfant par GPA quand ils savent qu’ils ne seront pas considérés comme ses parents. Et bien sûr, si la GPA est de fait reconnue, ses activistes diront bientôt : “c’est hypocrite, il faut légaliser”...

Vous l’aurez compris : ce projet de certificat est une tentative déguisée pour contraindre les États membres à reconnaître les GPA pratiquées à l’étranger. Mais la dignité des femmes n’a pas de frontière !

Le Syndicat de la Famille appelle donc à la mobilisation le jeudi 16 novembre prochain, à partir de 19h, à Paris.

Ne laissons pas les instances européennes profiter du contexte international pour avancer en douce et faire passer un texte qui est, en outre, contraire au respect de la souveraineté des États membres en matière de droit de la filiation et de la famille.

Les femmes et les enfants ont besoin de votre mobilisation. Prévenez vos familles, amis, relations, collègues... : défendre la dignité de la femme et le respect de l’enfant est transpartisan et rassembleur !

Faites savoir l’urgence de nous faire entendre des eurodéputés.

La dignité de la femme et de l’enfant est un enjeu de civilisation : la GPA, c’est NON !

[Source](#)